



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 1337

Texte de la question

VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Patrice Verchère, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Patrice Verchère. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, depuis quelques jours les médias se font l'écho d'un phénomène inquiétant : la présence d'armes dans les établissements scolaires.

On a vu récemment les conséquences tragiques de cette situation en Haute-Garonne, où un jeune adolescent a frappé sa professeure de mathématiques à la fin d'un cours, et dans les Yvelines, où un collégien est décédé après avoir été grièvement blessé à proximité de son établissement scolaire.

Ces faits sont évidemment inacceptables et je suis persuadé que, dans cet hémicycle, nous les condamnons tous.

Ils sont d'autant plus inacceptables et choquants pour les Français qu'ils se déroulent dans l'enceinte ou aux abords immédiats d'un espace scolaire que l'on voudrait tenir durablement à l'écart des violences de la société.

Alors que notre école se réforme pour donner aux élèves de meilleures chances de réussir, nous ne saurions accepter l'idée que des professeurs, des instituteurs et des directeurs puissent être menacés, voire blessés dans l'enceinte même des établissements scolaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mes chers collègues, comment pourrions-nous accepter que nos élèves puissent être victimes d'agressions parfois fatales ?

Comme l'a rappelé récemment le Président de la République, Nicolas Sarkozy, " l'école doit rester un sanctuaire, préservé, plus qu'aucun autre lieu, des violences de toute nature ".

Aussi, monsieur le ministre, quelles mesures envisagez-vous pour empêcher l'introduction d'armes dans les établissements scolaires et protéger les élèves comme les personnels de l'éducation nationale ?

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Patrick Roy. Et de la violence à l'école !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, rappelons d'abord un chiffre : on dénombre actuellement vingt incidents par mois mettant en jeu des armes qui blessent nos personnels ou des élèves. On me dira que c'est peu. Mais vingt incidents par mois, c'est vingt de trop !

Rappelons une évidence : nos chefs d'établissement et nos conseillers d'éducation ne disposent pas de l'autorité qui leur permettrait d'imposer la fouille ou la vérification des sacs de nos élèves. C'est un paradoxe, mais c'est ainsi.

Autre évidence : l'école n'est pas un lieu comme un autre. Il faut le sanctuariser, non seulement pour nos personnels, mais aussi pour nos élèves. Il ne saurait y avoir de tolérance qui permettrait à nos établissements d'accueillir des armes, des bagarres entraînant des blessures, voire des décès.

Ajoutons que n'est pas seulement une question de moyens et de personnels...

M. Patrick Roy. Oh !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Si tel était le cas, cela signifierait qu'il faudrait que les professeurs soient eux-mêmes des policiers ou que les conseillers principaux d'éducation ne sont pas en nombre suffisant. Faut-il rappeler que, par rapport à l'époque où M. Jack Lang a quitté le ministère de l'éducation nationale, nous avons augmenté de 20 % le nombre de conseillers principaux d'éducation ?

M. Régis Juanico. C'est faux !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Pourtant, les vannes de l'emploi public étaient en ces temps-là ouvertes à tout va !

Je propose des solutions simples : d'abord, être en mesure de contrôler ceux qui entrent dans nos établissements grâce à des portiques, des vérifications électroniques ou des sondages par exemple. D'autres pays l'ont fait. Nous avons fait des propositions. Nous verrons. Ensuite, mettre en place une brigade afin de dissuader, de persuader et de concourir à l'activité de nos personnels. Enfin, je propose évidemment que tous ces contrôles et préventions puissent être effectués de manière systématique. Il s'agit tout simplement de protéger l'école de la nation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1337

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 mai 2009